

La série Sciences et Technologies de la Gestion : favoriser la réussite des élèves

Par Pierre VINARD
IPR Économie et gestion

Coordonnateur pour l'enseignement de la technologie dans l'Académie de Versailles.

À partir de la rentrée 2005, la série "**Sciences et technologies de la gestion**" (STG) se substitue à l'actuelle série "Sciences et technologies tertiaires". Cette nouvelle série a pour objectif principal de conduire tous les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur, en particulier dans les formations liées aux sciences de gestion et de leur permettre de réussir.¹

Cette réforme est le résultat d'une réflexion sur le positionnement de la voie technologique par rapport à la voie générale et la voie professionnelle, et de la nécessité de clarifier et de réaffirmer sa place dans notre système éducatif. Dans le même temps, les évolutions profondes des domaines scientifiques et technologiques correspondants devaient être pris en compte dans les programmes. La création de la filière STG concerne donc à la fois l'organisation des enseignements et les contenus disciplinaires.

La série STG sera mise en place à la rentrée 2005 en ce qui concerne la classe de première, et à la rentrée 2006 en ce qui concerne la classe de terminale.

Concernant les structures de la classe de première, deux spécialités sont créées : une spécialité « gestion » et une spécialité « communication ». Une différenciation forte dans les enseignements technologiques (« information et communication » d'une part, « information et gestion » d'autre part) a été introduite, avec des objectifs, des contenus et des horaires différents, même si ces deux enseignements se retrouvent dans chacune des spécialités. La finalité de cette différenciation est de mieux préparer les élèves aux spécialités de classe de terminale correspondant à leur choix.

En classe de terminale, nous retrouvons, comme dans la structure actuelle de la série STT, quatre spécialités. Mais les contenus de chacune de ces spécialités ont profondément renouvelés pour tenir compte de l'évolution des sciences de gestion dans ces différents domaines, et pour certaines d'entre elles, rechercher une meilleure adéquation avec les poursuites d'études possibles. Ces quatre spécialités sont les suivantes :

- communication et gestion des ressources humaines (CGRH),
- comptabilité et finance d'entreprise (CFE),
- mercatique,
- gestion des systèmes d'information (GSI).

En ce qui concerne les enseignements, trois évolutions importantes doivent être soulignées :

- les enseignements généraux sont unifiés dans leurs contenus et confortés dans leurs horaires en classe de première. Quelle que soit la spécialité, les exigences sont les mêmes pour l'ensemble des futurs bacheliers technologiques : maîtrise de la communication orale et écrite en langue française, connaissance de deux langues vivantes, culture mathématique suf-

¹ Les sciences de gestion peuvent être définies comme les sciences de l'action appliquées à la conduite des organisations,

fisante pour aborder des études supérieures dans le domaine de l'économie, du droit ou des sciences de gestion ;

- Un enseignement commun de management des organisations est mis en place en classe de première et de terminale. Il vise à donner aux élèves des clés pour comprendre et analyser le fonctionnement des diverses organisations (entreprises, mais aussi administrations publiques ou associations). Avec l'enseignement de l'économie et le droit, cet enseignement nouveau contribue à former des citoyens- que l'on souhaite lucides et actifs - dans le monde qui les entoure.

- Enfin les enseignements de spécialité ont été redéfinis pour affirmer leur caractère technologique, recentrés sur des notions essentielles et des mécanismes fondamentaux. À titre d'exemple, la comptabilité ne s'enseigne pas à ce niveau comme une pratique professionnelle, mais comme un mode de traitement des informations quantitatives avec des finalités de gestion (mesurer la richesse produite au cours d'une période, contrôler les coûts, donner une image non faussée de la valeur de l'entreprise).

La série STG a donc pour ambition de mieux préparer les élèves à une poursuite d'études réussie dans le domaine de l'économie, du droit, de la gestion et des sciences de l'information et de la communication. À ce titre, les possibilités qui s'offrent au bachelier STG sont multiples. Si les formations de niveau 3 (section de technicien supérieur et en IUT) restent une voie privilégiée, les bacheliers STG peuvent aussi prétendre - si cela correspond à leurs vœux - à des poursuites d'études à l'Université dans les domaines correspondants à leur champ de spécialité, ou à intégrer de façon plus importante les classes préparatoires « économique et commerciale » technologiques qui leur sont réservées. La réalité montre d'ailleurs que nombreux sont les élèves de STT qui intègrent dès à présent des écoles de commerce, ou bien qui poursuivent des cursus d'études longs (l'expertise comptable par exemple). Cette évolution doit être encouragée et renforcée.

Quelles sont les qualités requises pour s'orienter vers la série STG à l'issue de la classe de seconde ? D'abord le projet personnel de l'élève ! La rénovation STG est l'occasion de rompre avec des pratiques qui visent à hiérarchiser les séries en fonction de leur prétendue difficulté, et à orienter les élèves à la lumière de leurs seuls résultats scolaires. L'élève qui s'engage dans la série STG doit avoir un projet personnel qui inclut une poursuite d'études après le baccalauréat d'une durée d'au moins deux ans, si possible dans le domaine de la communication, la gestion, la mercatique ou les systèmes d'information. Cette motivation de l'élève est donc essentielle. Elle constitue une des conditions de sa réussite !

Bien évidemment l'élève qui s'oriente vers STG doit avoir aussi des aptitudes à la communication écrite ou orale - en français et en langue étrangère - une curiosité pour le monde qui l'entoure dans ses dimensions économiques et sociales, un goût des contacts humains, et une certaine aisance à manipuler les données quantitatives. Mais cette exigence ne doit pas laisser penser que la série STG ne concerne plus que les « bons élèves », ou les élèves identifiés comme tels. Profondément rénovée dans ses contenus et ses finalités, la série STG conserve cependant les méthodes pédagogiques qui ont fait de la série STT une véritable filière de réussite et de promotion. Ces méthodes peuvent avoir des dénominations différentes - méthode active, méthode de la découverte, méthode inductive -. Elles ont cependant en commun le souci de partir de l'environnement proche de l'élève pour le conduire progressivement vers des notions complexes ou abstraites. À titre d'illustration, le professeur va faire découvrir les principes fondamentaux du management en s'appuyant sur des exemples d'organisations réelles.

Ou bien l'élève va appréhender les principales règles de droit en analysant des articles de presse et des décisions de justice. Cette démarche d'investigation se conclura par la nécessaire structuration des connaissances, indispensable à la réussite de l'élève dans ses études post-baccalauréat.

Enfin, la réforme conduit à des enseignements moins centrés sur l'apprentissage des techniques et plus orienté sur les fondamentaux et les méthodes des champs disciplinaires qui les composent.

On le voit, la rénovation de la série STG constitue un enjeu considérable. Elle doit contribuer à l'élévation générale du niveau des élèves, gage de leur insertion professionnelle après des études supérieures dans des secteurs d'activités fortement créateurs d'emplois. Il est donc indispensable que ces derniers en soient informés de façon objective dès le collège. L'option « découverte professionnelle » (trois heures hebdomadaires) en classe de troisième, dont la vocation est de contribuer à la culture des collégiens sur les métiers et le milieu professionnel, doit être un lieu privilégié de cette information. Les projets de nouveaux programmes de technologie pour la classe de troisième tels qu'ils ont été présentés lors de la consultation d'octobre 2004 pourraient donner également l'occasion - dans le cadre des diverses réalisations demandées à l'élève - d'appréhender la richesse du monde des services, et l'intérêt des formations qui y conduisent.